



La biométhanisation des déchets organiques du CALAISIS:

*La production d'énergies et
de matières à partir de nos
déchets*

Plan départemental d'élimination des déchets



✓ Depuis le 1^{er} juillet 2002

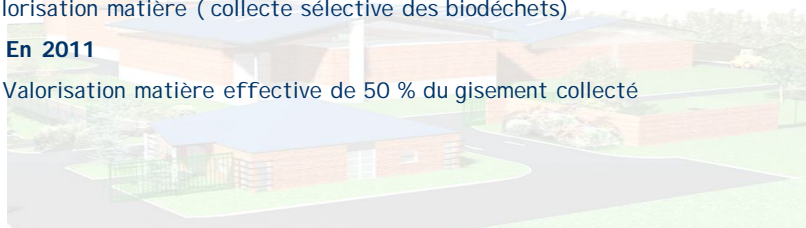
>> Nécessité de réaliser une collecte sélective des déchets propres et secs recyclables et une collecte des déchets en déchèterie

✓ Depuis 2006

>> Détournement de 50% du gisement collecté vers des filières de valorisation matière (collecte sélective des biodéchets)

✓ En 2011


>> Valorisation matière effective de 50 % du gisement collecté



Présentation du SEVADEC

Syndicat d'Elimination et de VALorisation des DEchets du Calaisis

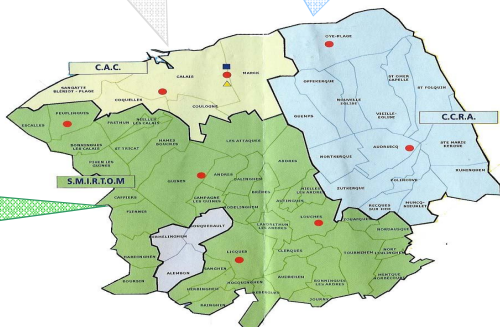
Compétence: Traitement des déchets ménagers



- ✓ un Syndicat mixte
- ✓ 3 collectivités adhérentes
- ✓ 62 communes
- ✓ près de 160 000 habitants

Communauté d'Agglomération du Calaisis

Communauté de Communes de la Région d'Audruicq



Syndicat Mixte Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères

Les équipements du SEVADEC

(créés à partir de 2003)



- ✓ Un centre de tri des emballages ménagers (11 000T/an, géré en régie)
- ✓ Une plate-forme de regroupement du verre (7 900 T/an, gérée en régie)
- ✓ Un réseau de 8 déchèteries (gérées en régie)
- ✓ Un centre de transfert des OM (86 000T/an, marché d'exploitation)
- ✓ Une usine de méthanisation des bio-déchets (28 000T/an, marché d'exploitation)

L'élimination des déchets ultimes et la valorisation des déchets déposés en déchèterie se font par la voie de marchés de service



Un Schéma de collecte spécifique



Collecte en porte à porte:

- ✓ Emballages ménagers et verre
- ✓ Ordures ménagères résiduelles
- ✓ **Déchets verts**
- ✓ **Fermentescibles** (y compris les papiers-cartons et journaux-revues-magazines pour la ville de Calais)

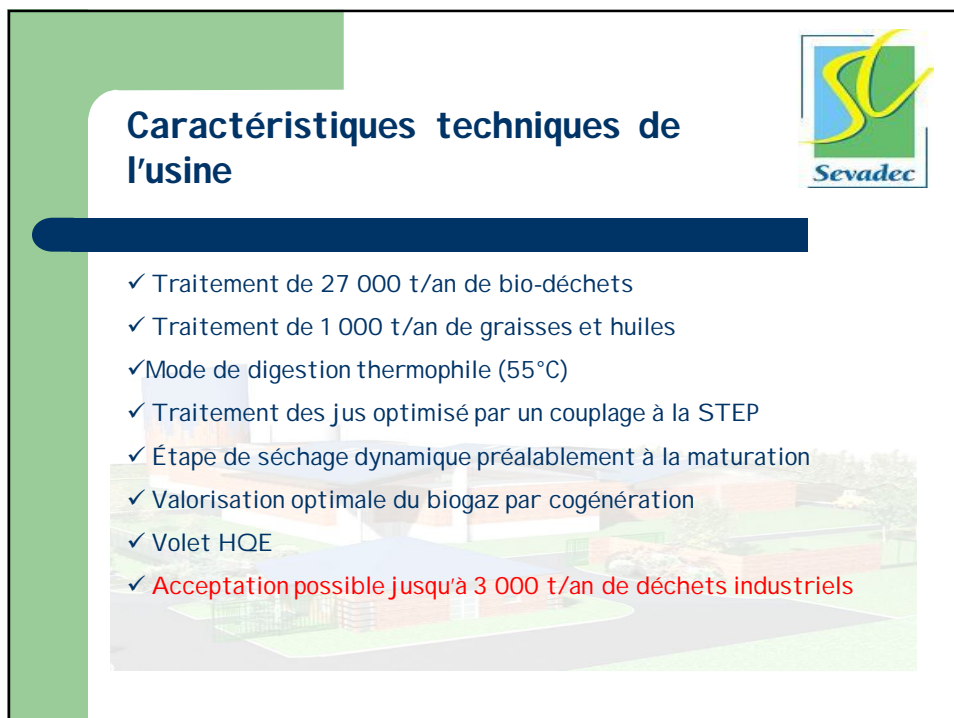
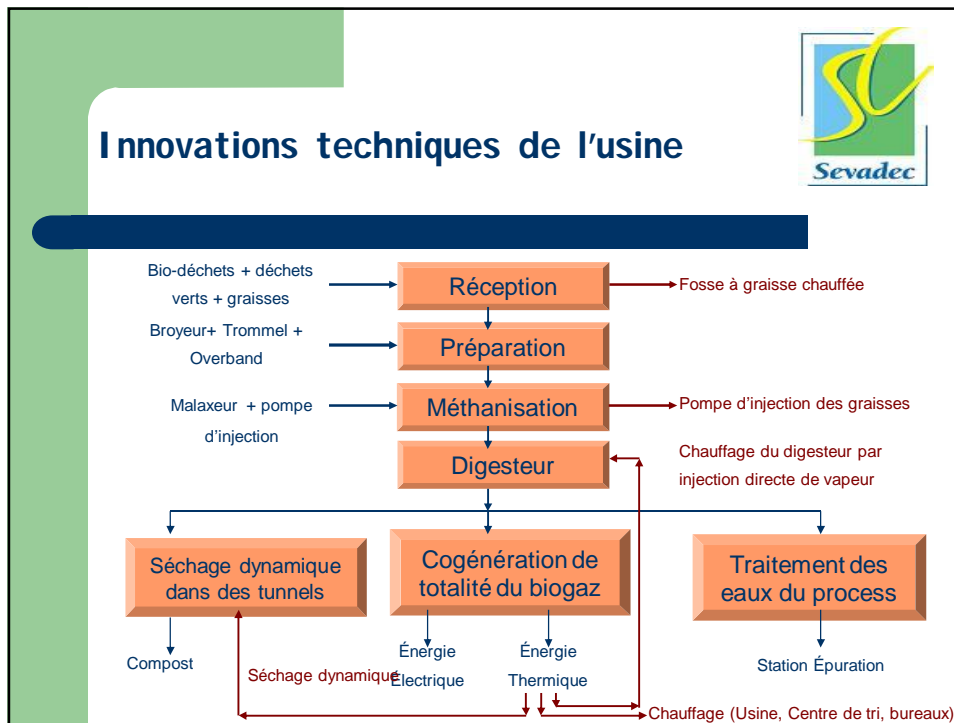
Collecte des déchets des « métiers de bouche » :

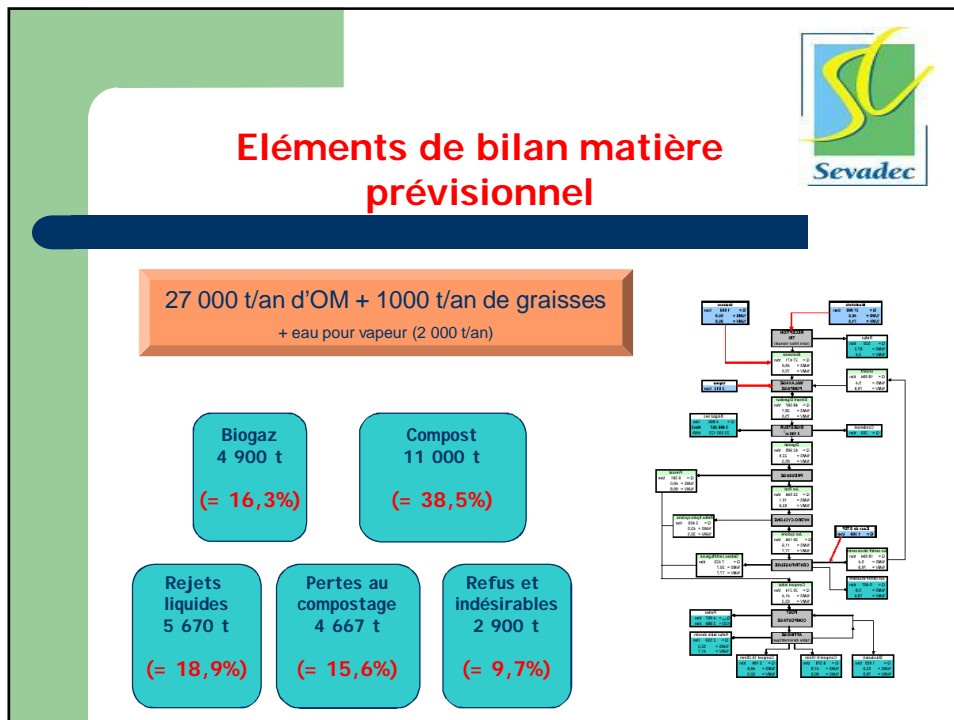
Restes alimentaires, les huiles et graisses (redevance spéciale)


Collecte en déchèterie : déchets verts, encombrants, bois, cartons, gravats...

Vue du digesteur









Priorité à la production d'électricité et à la valorisation de l'énergie thermique

Les principes fondateurs du projet :

- ✓ Tout le biogaz doit transiter dans les groupes électrogènes
- ✓ Toute l'énergie thermique de l'usine doit provenir du refroidissement des groupes et des fumées d'échappement
 - Chauffage du digesteur
 - Séchage du compost
 - Chauffage des locaux
- ✓ La chaudière n'est présente que pour appoint ou un secours
- ✓ Introduction de graisse pour augmenter et réguler la production de biogaz

